



**ENSIMEV**

*CONSTRUIRE  
LA PERFORMANCE*

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE  
D'INGÉNIEURS DE MÉCANIQUE  
ÉNERGÉTIQUE DE VALENCIENNES

Le Mont Houy - B.P. 311  
F 59304 VALENCIENNES CEDEX/FRANCE  
Téléphone 27 14 12 02  
Télécopie 27 14 12 00  
Télex UNIVHC 810270 F  
Email : Ensimev@univ-valenciennes.fr



**UVHC**  
UNIVERSITE DE VALENCIENNES  
ET DU HAINAUT CAMBRESIS

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 OCTOBRE 1997

### **Etaient présents :**

Collège A : MM. DESMET, FROHLY, LEPOUTRE, ROUVAEN  
Collège B : Melle BOURABAA, MM. CAVEL, KASTELIF, MENET  
Collège AITOS : MM. ADAMCZAK, HAINE, LUC  
Collège des Usagers : M. DOLIN  
Collège des Personnalités extérieures : Mme PATAULT, MM. CAILLEAU,  
DERVILLE, DECRET, DHENNAIN, FRANCOIS, PASQUALINI  
Membres invités : MM. WIART, COUTELLIER

### **Ont donné pouvoir :**

M. FLAMME à M. DESMET  
M. JACHNA à M. DECRET  
M. DUARTE à M. CAILLEAU  
M. GALLO à Melle BOURABAA  
M. FONTAINE à M. PASQUALINI  
M. CASTRES SAINT MARTIN à M. JONCQUEL  
M. TOURNIER à M. DESMET  
M. GODTS à M. MENET  
M. PERROT à M. DOLIN

**Etaient excusés :** MM. ROUSSEL et ROGER

--oOo--

Le quorum étant atteint le Président PASQUALINI ouvre la séance et accueille le nouvel agent comptable de l'Université, Monsieur WIART, précédemment receveur des Finances au Nouvion.

### **I - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 19 JUIN 1997**

Adopté à l'unanimité.

### **II - CHARTE POLYMECA**

Monsieur RAVALARD précise que les directeurs des quatre écoles ont obtenu début septembre un rendez vous au ministère pour présenter la démarche et le projet de charte du réseau POLYMECA. Il résulte de leur entretien des échos positifs sur la mise en place d'un tel réseau, celui-ci étant en phase avec les projets relatifs aux Ecoles d'Ingénieurs.



GRUPE CONCOURS POLYTECHNIQUES

**PRIMECA**

Pôle de Ressources Informatiques pour la Mécanique

La charte, sous réserve de l'approbation des quatre Conseils d'administration (le conseil de l'ENSMM s'est déjà prononcé favorablement), sera signée par les directeurs et fera l'objet d'une cérémonie inaugurale qui pourrait être organisée au Ministère.

Monsieur RAVALARD sollicite donc l'avis du conseil de l'ENSIMEV sur le projet de charte qui a été remis aux conseillers.

MM. ARMANET (Directeur de l'ENSMA de Poitiers), VESSEYRE (Directeur du CESTI de Paris), VATERKOWSKI (Directeur de l'ENSMM de Besançon) présentent successivement leurs écoles.

Après discussion, le projet de charte est adopté à l'unanimité.

## **II - DBM n° 3**

La DBM proposée en recettes et dépenses fait état de diverses régularisations dont le détail figure en annexe I.

La DBM est approuvée à l'unanimité.

## **III - MODIFICATIONS DU REGLEMENT DE SCOLARITE (ARTICLE 25)**

La modification proposée porte sur l'article 25 du règlement de scolarité :

"La copie blanche ou l'absence non justifiée, au sens de l'article 24, à une quelconque épreuve entraîne soit le redoublement (sous réserve de l'application de l'article 23), soit l'exclusion définitive. Le dossier de l'élève est examiné par le jury dans les conditions définies à l'article 19."

Cette proposition est approuvée à l'unanimité moins deux absentions.

## **III - COEFFICIENTS POUR L'ANNEE 97-98**

Monsieur COUTELLIER fait une présentation des grilles de coefficients : il n'y a pas de changements importants par rapport à la grille de l'année précédente, et la répartition des coefficients est basée sur le volume horaire de chaque enseignement.

Adopté à l'unanimité.

## **IV - LISTE DES VACATAIRES**

La liste présentée à laquelle il faut ajouter Monsieur LEMOINE Philippe est approuvée unanimement.

## **V - CONTRAT QUADRIENNAL**

Monsieur RAVALARD présente le projet de contrat quadriennal. Celui-ci est bâti sur la note de politique générale qui a été discutée lors d'un précédent conseil, et du souhait d'intégrer certaines activités dans le cadre de l'Université, notamment le volet Transfert de Technologie, l'équipement réseau, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et les relations internationales.

Le chapitre III - Moyens demandés est modifié conformément à l'annexe 2.

Le contrat quadriennal 98-2002 est approuvé à l'unanimité.

## **VI - DEMANDE COMPLEMENTAIRES DE POSTES**

Informations :

Le poste de MCF de Mr COUTELLIER (promu professeur) a été publié avec un profil CFAO.

Mr CASTELAIN, nommé Directeur de l'ENSAIT de Roubaix, est détaché pour une durée de 5 ans.

En juin le conseil s'était prononcé sur les demandes de créations :

- d'un poste de PR 28è section,
- d'un poste de SARF,
- d'un poste d'assistant ingénieur BAP 4

La demande complémentaire porte sur la création d'un poste de PRAG, de profil mécanique. Celle-ci est motivée par le développement de la formation continue diplômante et par un appel d'offres du ministère.

Cette demande de création est adoptée à l'unanimité.

## **VII - QUESTIONS DIVERSES**

Le prochain conseil aura lieu le 26 novembre 1997. Celui-ci sera présidée pour la dernière fois par M. PASQUALINI qui annonce sa démission pour cause de départ de la région et dont par ailleurs le mandat prend fin.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close.